



Audit Énergétique Réglementaire

Audit énergétique


N° audit : A24450138736R
date de visite : 03/10/2024
date d'établissement : 15/10/2024
valable jusqu'au : 02/10/2029
identifiant fiscal du logement : Inconnu

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement

dossier n° : 451200465
adresse : **105 RUE DES ALOUETTES 45200 AMILLY**
type de bien : Maison
année de référence : 1978
surface habitable : 116.57 m²
Département : LOIRET
propriétaire : SUCCESSION DE MADAME PARIS
VEUVE ANDRE
adresse du propriétaire : 105 RUE DES ALOUETTES 45200 AMILLY
commanditaire :

N° cadastre : 000AA111
nombre de niveaux : 2
altitude : 120 m

 **État initial du bâtiment**
p.3

 **Scénario de travaux en un clin d'oeil** p.9

Scénario 1 "rénovation en une fois"


Scénario 01 p.11



Scénario 2 "rénovation par étapes"

Scénario 02 p.15



 **Les principales phases du parcours de rénovation énergétique** p.24

 **Lexique et définitions** p.25

Informations auditeur

SC Diag
29 place Mirabeau, 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
auditeur : Stephan Costerg
tel : 06 82 61 59 75
email : stephan.costerg@bc2e.com

N° SIRET : 912 249 307 00014
N° de certification : AE748
org.de certification : LCP
logiciel : WinDpeV3

Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
Arrêté du 17 novembre 2020 relatif aux caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à la prime de transition énergétique
À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.

Société

SC Diag
29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
Web : https://scdiag.bc2e.com
Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 451200465
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 1 sur 36



Objectif de cet audit

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de ce logement.



Cet audit énergétique peut être utilisé comme justificatif pour le bénéfice des aides à la rénovation, telles que MaPrimeRénov¹ et les Certificats d'Économie d'Énergie. Par ailleurs, la réalisation d'un audit énergétique est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique ou environnementale F ou G, conformément à la loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique). Cet audit a été réalisé conformément aux exigences réglementaires, il peut donc être utilisé pour respecter cette obligation. L'audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant de réaliser une rénovation performante, correspondant à l'atteinte de la classe A ou B, ou de la classe C pour les passoires énergétiques, sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales. Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement?



Rénover au bon moment

→ L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



Profiter des aides financières disponibles

→ L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



Vivre dans un logement de qualité

→ Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air.



Réduire les factures d'énergie

→ L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



Contribuer à atteindre la neutralité carbone

→ En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source : SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO₂ (source : Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos bâtiments en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone !



Louer plus facilement votre bien

→ Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement, en valorisant la qualité du bâtiment et la maîtrise des charges.
→ Vous vous prémunissez également des interdictions progressives de location des logements les plus énergivores.



Donner de la valeur à votre bien

→ En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années.

→ Critère énergétique pour un logement décent :

- 1er janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m²/an (interdiction de location des CEF ≥ 450 kWh/m²/an)
- 1er janvier 2025 : classe DPE entre A et F (interdiction de location des G)
- 1er janvier 2028 : classe DPE entre A et E (interdiction de location des F)
- 1er janvier 2034 : classe DPE entre A et D (interdiction de location des E)



État initial du logement

Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.
 Réf du DPE (si utilisé) : 2445E3484108A

Performance énergétique et environnementale actuelle du logement

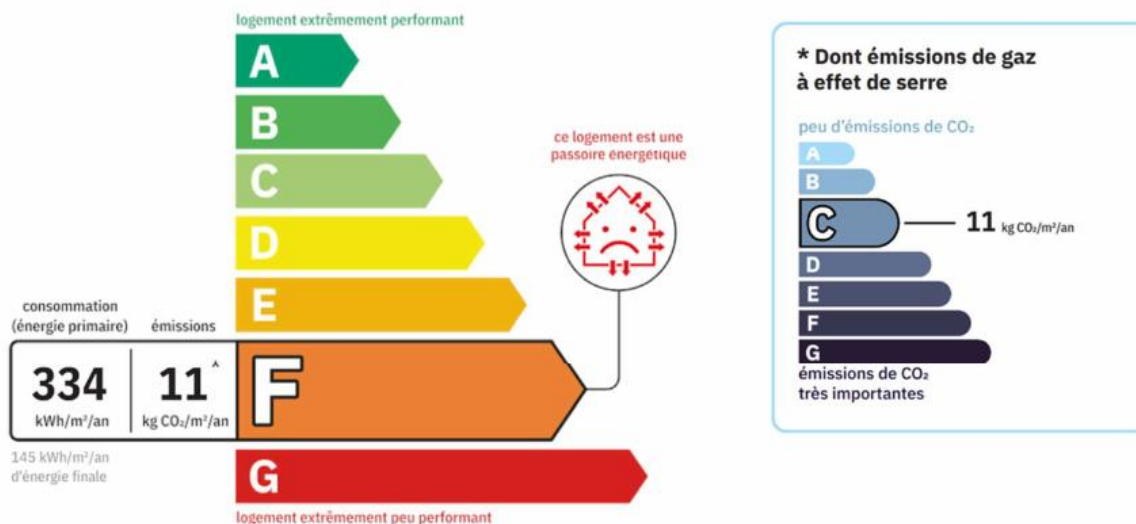
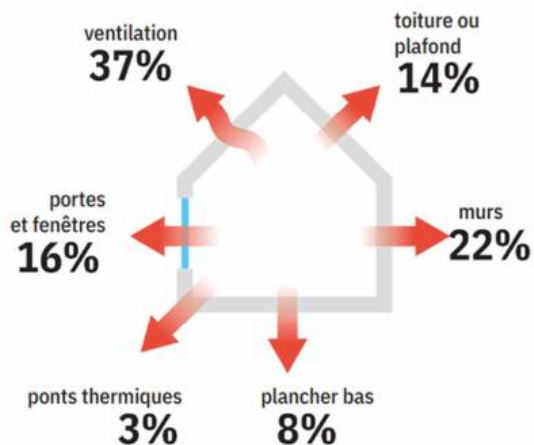


Schéma de déperdition de chaleur



Coefficient de déperditions thermiques = 0.70114 W/(m².K)

Coefficient de déperditions thermiques de référence = 0.39252 W/(m².K)

Confort d'été (hors climatisation)



Performance de l'isolation



Montants et consommations annuels d'énergie

répartition des consommations kWh/m²/an EP

usage	chauffage	eau chaude	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m ² /an)	⚡ électricité 286 ^{EP} (124 ^{EF})	⚡ électricité 44 ^{EP} (19 ^{EF})	0	⚡ électricité 4 ^{EP} (2 ^{EF})	0	334 ^{EP} (145 ^{EF})
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 2510€ à 3410€	de 380€ à 530€	0€	de 30€ à 50€	0€	de 2920€ à 3990€

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergies que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyen des énergies que l'Observatoire de l'Energie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par l'arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Le rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières n'est pas requis.






Vue d'ensemble du logement

Description du bien

	Description
nombre de niveaux	2
nombre de pièces	Rez de chaussée ; 9 pièces 1er étage : 6 pièces
description des pièces	Maison composée au rez de chaussée : Séjour 28.25m ² , cuisine 11.17m ² , entrée 5.91m ² , couloir 3.81m ² , toilettes 1.17m ² , salle de bain 4.05m ² , chambres 10.74, 9.42 et 9.03m ² , débarras 1.66m ² . Maison composée au 1er étage : Pièce 01 11.16m ² , palier 4.19m ² , couloir 2.54m ² , pièce 02 3.25m ² , pièce 03 2.98m ² , pièce 04 7.24m ² .
mitoyenneté	Le mur Nord/Ouest de la maison donne sur un garage.



Vue d'ensemble des équipements

type d'équipement	description	état de fonctionnement
 chauffage	Installation de chauffage seul classique (système individuel) Générateur à effet joule direct (Energie: Electricité) Emetteur(s): Convecteur électrique NFC, NF** et NF*** Cheminée à foyer ouvert : son utilisation, même occasionnelle, est source de gaspillage énergétique et présente de forts impacts sur la qualité de l'air.	
 pilotage	Générateur avec régulation par pièce, Equipement : absent, Système : radiateur / convecteur	
 eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical Autres ou inconnue, non bouclé, de type accumulé (système individuel)	
 climatisation	Sans objet	
 ventilation	Ventilation naturelle par conduit	Cas de dérogation

Caractéristiques techniques, architecturales ou patrimoniales

photo	description	conseils
	Nez de marche effondré.	Prévoir l'intervention d'un technicien spécialisé qui précisera la liste des travaux à effectuer
	Présence de végétation sur les murs extérieurs.	Prévoir l'intervention d'un technicien spécialisé qui précisera la liste des travaux à effectuer
	Présence de fissures sur le mur Sud/Est.	Prévoir l'intervention d'un technicien spécialisé qui précisera la liste des travaux à effectuer
	Présence de fissures sur le mur Sud/Ouest.	Prévoir l'intervention d'un technicien spécialisé qui précisera la liste des travaux à effectuer
	Présence de fissure sur le mur Sud/Ouest.	Prévoir l'intervention d'un technicien spécialisé qui précisera la liste des travaux à effectuer










Gouttières endommagées sur la façade Nord/Est.

Prévoir l'intervention d'un technicien spécialisé qui précisera la liste des travaux à effectuer

Pathologies et risques de pathologies

photo	description	conseils
	Présence d'humidité sur le mur Sud/Ouest de la cuisine.	Faire intervenir un spécialiste pour mettre en place un traitement
	Présence d'humidité sur le mur Sud/Ouest de la salle de bain.	Faire intervenir un spécialiste pour mettre en place un traitement
	Présence d'humidité sur les murs Sud/Ouest et Nord/Ouest de la chambre 01.	Faire intervenir un spécialiste pour mettre en place un traitement
	Présence d'humidité sur le mur Nord/Est de la chambre 02.	Faire intervenir un spécialiste pour mettre en place un traitement
	Présence d'un fort taux d'humidité au plafond de la pièce 04..	Faire intervenir un spécialiste pour mettre en place un traitement


Contraintes économiques

Prix de vente inconnu.


 Murs	Description	Isolation
Mur 1	Béton cellulaire de 28.45m ² , avec une isolation intérieure, orienté Sud Ouest, donnant sur paroi extérieure	MOYENNE
Mur 2	Béton cellulaire de 19.95m ² , avec une isolation intérieure, orienté Sud Est, donnant sur paroi extérieure	MOYENNE



Mur 3	Béton cellulaire de 28.55m ² , avec une isolation intérieure, orienté Nord Est, donnant sur paroi extérieure	MOYENNE
Mur 4	Béton cellulaire de 2.00m ² , avec une isolation intérieure, orienté Nord Ouest, donnant sur paroi extérieure	MOYENNE
Mur 5	Béton cellulaire de 19.65m ² , avec une isolation intérieure, orienté Nord Ouest, donnant sur garage 1	MOYENNE
Mur 6	Cloison de plâtre de 14.96m ² , avec une isolation inconnue, orienté Sud Ouest, donnant sur local non chauffé non accessible	INSUFFISANTE
Mur 7	Cloison de plâtre de 13.83m ² , avec une isolation inconnue, orienté Nord Est, donnant sur local non chauffé non accessible	INSUFFISANTE
Mur 8	Béton cellulaire de 8.20m ² , avec une isolation intérieure, orienté Sud Est, donnant sur paroi extérieure	INSUFFISANTE
Mur 9	Béton cellulaire de 8.39m ² , avec une isolation intérieure, orienté Nord Ouest, donnant sur garage 1	INSUFFISANTE

 Planchers	Description	Isolation
Plancher bas 1	Dalle béton de 87.21m ² , isolation inconnue, donnant sur vide sanitaire	BONNE

 Toitures	Description	Isolation
Plancher haut 1	Plafond en plaque de plâtre de 21.06m ² , isolation inconnue, donnant sur local non chauffé non accessible	INSUFFISANTE
Plancher haut 2	Combles aménagés sous rampant de 35.37m ² , isolé par l'extérieur, donnant sur paroi extérieure	INSUFFISANTE
Plancher haut 4	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage de 36.73m ² , isolation inconnue, donnant sur local non chauffé non accessible	INSUFFISANTE

 Menuiseries	Description	Isolation
Fenêtres	Fenêtres battantes en Pvc, Double vitrage et Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm) Fenêtres battantes en bois ou bois métal, Double vitrage Fenêtres battantes en bois ou bois métal, Double vitrage et Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	MOYENNE
Portes-Fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement en Pvc, Double vitrage et Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm) Portes-fenêtres battantes avec soubassement en bois ou bois métal, Double vitrage et Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)	MOYENNE
Portes	Porte en bois avec double vitrage	INSUFFISANTE



Observations de l'auditeur

Maison en beton cellulaire ayant une isolation interieur existante.
Une partie des menuiserie exterieur sont recentes.

Société

SC Diag
29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
Web : <https://sdiag.bc2e.com>
Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 451200465
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 8 sur 36



Scénarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale globale du logement <small>(conso. en kWhEP/m²/an et émissions en kg CO₂/m²/an)</small>	Économies d'énergie par rapport à l'état initial <small>(énergie primaire)</small>	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux <small>(*TTC)</small>
Avant travaux					
	334 11 F		☹️ moyen	de 2920€ à 3990€	
Scénario 1 "rénovation en une fois" (détails p.11)					
<ul style="list-style-type: none"> Isolation des murs Isolation de la toiture Remplacement des menuiseries extérieures Remplacement du système de ventilation Remplacement du système de chauffage Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire 	58 1 A ✔️ Faibles déperditions thermiques	- 83 % <small>(- 276 kWhEP/m²/an)</small>	☹️ insuffisant	de 600€ à 830€	≈ 47225€

***Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Les coûts de travaux indiqués dans ce rapport proviennent de : Bibliothèque de travaux personnelle**

Société

SC Diag
29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
Web : <https://sdiag.bc2e.com>
Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport






Rapport

n° de rapport : 451200465
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 9 sur 36



Scénario 2 "rénovation par étapes" (détails p.15)

<p>Première étape</p> <ul style="list-style-type: none"> Isolation des murs Isolation de la toiture Remplacement des menuiseries extérieures 	 <p>✓ Faibles déperditions thermiques</p>	<p>- 31 % (- 102 kWhEP/m²/an)</p>	<p>☹ insuffisant</p>	<p>de 2070€ à 2820€</p>	<p>≈ 28875€</p>
<p>Deuxième étape</p> <ul style="list-style-type: none"> Remplacement du système de ventilation Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire 	 <p>✓ Faibles déperditions thermiques</p>	<p>- 51 % (- 171 kWhEP/m²/an)</p>	<p>☹ insuffisant</p>	<p>de 1480€ à 2020€</p>	<p>≈ 9900€</p>
<p>Troisième étape</p> <ul style="list-style-type: none"> Remplacement du système de chauffage 	 <p>✓ Faibles déperditions thermiques</p>	<p>- 83 % (- 276 kWhEP/m²/an)</p>	<p>☹ insuffisant</p>	<p>de 600€ à 830€</p>	<p>≈ 8450€</p>

***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Les coûts de travaux indiqués dans ce rapport proviennent de : Bibliothèque de travaux personnelle**

Société

SC Diag
29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
Web : <https://scdiag.bc2e.com>
Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 451200465
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 10 sur 36



Scénario 1 "rénovation en une fois"

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRénov' Sérénité
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)
- EcoPTZ
- MaPrimeRénov' Rénovation Globale



Aides locales :

- Programme ANAH "Habiter Mieux"

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr





Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : conseil.energie@gatinaismontargois.com
tel: 02 38 92 10 58

 Détails des travaux énergétiques	 Coût estimé (*TTC)
Murs <ul style="list-style-type: none"> • Mur 1, mur 2, mur 3, mur 8, mur 9 : Isolation par l'extérieur avec : Laine de roche panneau façade (150mm, R=4.25) (Surface isolée : 73.69m²) • Mur 6, mur 7 : Isolation par l'intérieur avec : laine de verre revêtue kraft pour doublage des murs (150mm R=5.0) (Surface isolée : 28.79m²) 	≈ 14155€
Planchers haut / Toitures <ul style="list-style-type: none"> • Toiture 1, toiture 4 : Laine de verre (Rlx) (300mm, R=7.5) (ITE) (Surface isolée : 57.79m²) 	≈ 2970€
Portes <ul style="list-style-type: none"> • Porte 1 : Porte pvc avec moins avec 30-60% de double vitrage (Ud=1.4) 	≈ 1800€
Fenêtres <ul style="list-style-type: none"> • Fenêtre 2, fenêtre 6 : Porte fenêtre 2 vantaux pvc, double vitrage 4/20/4 argon (Uw=1.2) • Fenêtre 4, fenêtre 5 : Porte fenêtre 2 vantaux pvc, double vitrage 4/20/4 argon (Uw=1.1) 	≈ 3130€
Ventilation <ul style="list-style-type: none"> • Ventilation 1 : VMC SF Hygro B après 2012 	≈ 750€
Systèmes de chauffage <ul style="list-style-type: none"> • Installation 1 : Pompe à chaleur air/air (Scop de 3.5) 	≈ 7500€

*Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



 Détails des travaux énergétiques (suite)	 Coût estimé (*TTC)
Systèmes d'eau chaude sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ● Installation 1 : Chauffe-eau thermodynamique au sol sur air ambiant/extérieur 200 litres (1800W) 	≈ 4600€

 Détails des travaux induits	 Coût estimé (*TTC)
<ul style="list-style-type: none"> ● Démontage du matériel électrique extérieur (6 unités) ● Retrait des 7 paires volet est de tetes de bergeres ● Démolition d'un muret, d'un bac à plante, d'un evier extérieur et retrait du lambris extérieur pour passer l'isolation. ● Gestion des gravois, mise en déchetterie ● Modification deux descentes de gouttière. Refection de la gouttière avant. ● Nettoyage, grattage des facade, refection des fissures, retrais végétation. ● Sciage ou piochage des appuis de fenetre. (8unités) ● Fourniture et pose de bavettes d'appuis en alu. 7 unités ● Remise en place des matériel (volets, tete de bergere, point lumineux) ● Nettoyage chantier ● Création de trappe pour installer l'isolation derriere les cloison de l'étage. 	≈ 4520€
<ul style="list-style-type: none"> ● Création d'une trappe pour accéder aux combles. 	≈ 150€
<ul style="list-style-type: none"> ● Reprise des platerie interieur 	≈ 150€
<ul style="list-style-type: none"> ● Reprise des platerie interieur. ● Pose des fenetres, et portes fenêtre. 	≈ 2000€
<ul style="list-style-type: none"> ● Remplacement des seules tuiles ou ardoises nécessaires après l'installation du rejet d'air de la Vmc. ● Création d'une ligne dédiée avec disjoncteur ● Détalonnage des portes (13 unités) ● Mise en place de modules d'entrée d'air. (4 unités) 	≈ 1800€
<ul style="list-style-type: none"> ● Démonatge des radiateurs (10 unités) ● Création d'une ligne dédiée avec disjoncteur. 	≈ 950€
<ul style="list-style-type: none"> ● Démontage de l'ancien ballon. avec démolition du mur et retrait des support métallique. ● Création d'un circuit eau chaude eau froide pour la cuisine, salle de bain et toilettes. ● Création d'une ligne dediée avec disjoncteur 	≈ 2750€

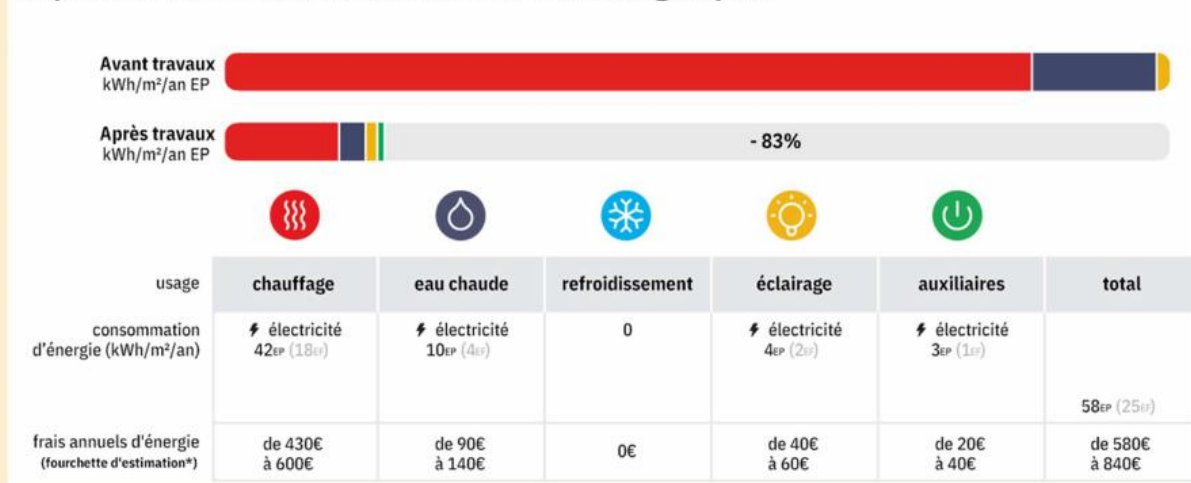
***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.**



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
 <p>58 1 A</p> <p>✓ Faibles déperditions thermiques ✓ Logement correctement ventilé</p>	<p>- 83 % (- 276 kWhEP/m²/an)</p> <p>- 83 % (- 120 kWhEP/m²/an)</p>	<p>- 91 % (- 10 kg CO₂/m²/an)</p>	<p>☹ insuffisant</p>	<p>de 600€ à 830€</p>	<p>≈ 47225€</p>

Répartition des consommations annuelles énergétiques



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.**



Recommandations de l'auditeur

Ce rapprocher de votre mairie afin de connaître les démarches administratives, tel que la nécessité de déposer une demande de modification de façade pour la pose de l'isolation par l'extérieur ou le changement de menuiseries extérieures.

Veiller à traiter l'ensemble des désordres (technique, pathologique) constatés comme les fissures, la présence de végétation, l'humidité en faisant appel à des entreprises qualifiées avant les travaux d'isolation (intérieur ou extérieur).

S'assurer de la compatibilité entre la nature des murs existants, des matériaux et techniques de mise en œuvre de l'isolation auprès des entreprises qualifiées, afin d'éviter tout désordre futur.

Lors de l'installation du groupe motorisé de la VMC, penser à son accessibilité pour son entretien ou dépannage.

Installation possible dans l'un des combles au-dessus de la cuisine ou salle de bain.

Il est conseillé de procéder au moins deux fois par an au nettoyage des bouches et au moins une fois par an au nettoyage du groupe motorisé.

Détalonner les portes afin de permettre une bonne circulation de l'air entre les pièces sèches et les pièces humides.

(de 1 à 1.5cm pour toutes les portes, sauf la cuisine qui doit être de 2 à 2.5cm)

Ce rapprocher d'un professionnel qualifié pour le choix du matériel concernant la pompe à chaleur (dimensionnement, emplacement ...)

Attention au traitement de l'isolation au niveau des tableaux et appuis des menuiseries

Il est recommandé de réaliser l'isolation et le changement des menuiseries en même temps afin d'assurer une parfaite continuité de cette isolation et de gérer les ponts thermiques.

Dans le cadre de ce projet.

- L'isolation existante (ITI) est conservée.
- Les menuiseries récentes sont conservées.
- Les volets bois sont conservés.
- Les rampants ne sont pas modifiés.

- La rénovation globale de l'électricité n'est pas chiffrée.
- Les traitements contre l'humidité ne sont pas chiffrés car dépendront des techniques retenues.
- La rénovation et mise en peinture des volets n'est pas chiffrée.

Faire appel uniquement à des entreprises RGE (Reconnues Garantes de l'Environnement).

Avantages de ce scénario

Isolation réalisée sans perte de m², ni de gêne.

Changement uniquement des huisseries nécessaires.

Installation simple de la VMC

Conservation des isolations en place.

Impact immédiat sur le confort intérieur.

et sur la réduction de consommation.



Scénario 2 "rénovation par étapes"

Première étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRénov' Sérénité
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)
- EcoPTZ





Aides locales :

- Programme ANAH "Habiter Mieux"

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr





Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : conseil.energie@gatinaismontargois.com
tel: 02 38 92 10 58

 Détails des travaux énergétiques	 Coût estimé (*TTC)
<p>Murs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mur 1, mur 2, mur 3, mur 8, mur 9 : Isolation par l'extérieur avec : Laine de roche panneau façade (150mm. R=4.25) (Surface isolée : 73.69m²) • Mur 6, mur 7 : Isolation par l'intérieur avec : laine de verre revêtue kraft pour doublage des murs (150mm R=5.0) (Surface isolée : 28.79m²) 	<p>≈ 14155€</p>
<p>Planchers haut / Toitures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toiture 1, toiture 4 : Laine de verre (Rlx) (300mm, R=7.5) (ITE) (Surface isolée : 57.79m²) 	<p>≈ 2970€</p>
<p>Portes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porte 1 : Porte pvc avec moins avec 30-60% de double vitrage (Ud=1.4) 	<p>≈ 1800€</p>
<p>Fenêtres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fenêtre 2, fenêtre 6 : Porte fenêtre 2 vantaux pvc, double vitrage 4/20/4 argon (Uw=1.2) • Fenêtre 4, fenêtre 5 : Porte fenêtre 2 vantaux pvc, double vitrage 4/20/4 argon (Uw=1.1) 	<p>≈ 3130€</p>
 Détails des travaux induits	 Coût estimé (*TTC)

*Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



 Détails des travaux induits (suite)	 Coût estimé (*TTC)
<ul style="list-style-type: none"> ● Démontage du matériel électrique extérieur (6 unités) ● Retrait des 7 paires volet est de têtes de bergeres ● Démolition d'un muret, d'un bac à plante, d'un evier extérieur et retrait du lambris extérieur pour passer l'isolation. ● Gestion des gravois, mise en déchetterie ● Modification deux descentes de gouttière. Refection de la gouttière avant. ● Nettoyage, grattage des facade, refection des fissures, retrais végétation. ● Sciage ou piochage des appuis de fenetre. (8unités) ● Fourniture et pose de bavettes d'appuis en alu. 7 unités ● Remise en place des matériel (volets, tete de bergere, point lumineux) ● Nettoyage chantier ● Création de trappe pour installer l'isolation derriere les cloison de l'étage. 	≈ 4520€
<ul style="list-style-type: none"> ● Création d'une trappe pour acceder aux combres. 	≈ 150€
<ul style="list-style-type: none"> ● Reprise des platerie interieur 	≈ 150€
<ul style="list-style-type: none"> ● Reprise des platerie interieur. ● Pose des fenetres, et portes fenêtre. 	≈ 2000€

***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.**

Société

SC Diag
 29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
 Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
 Web : <https://sdiag.bc2e.com>
 Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

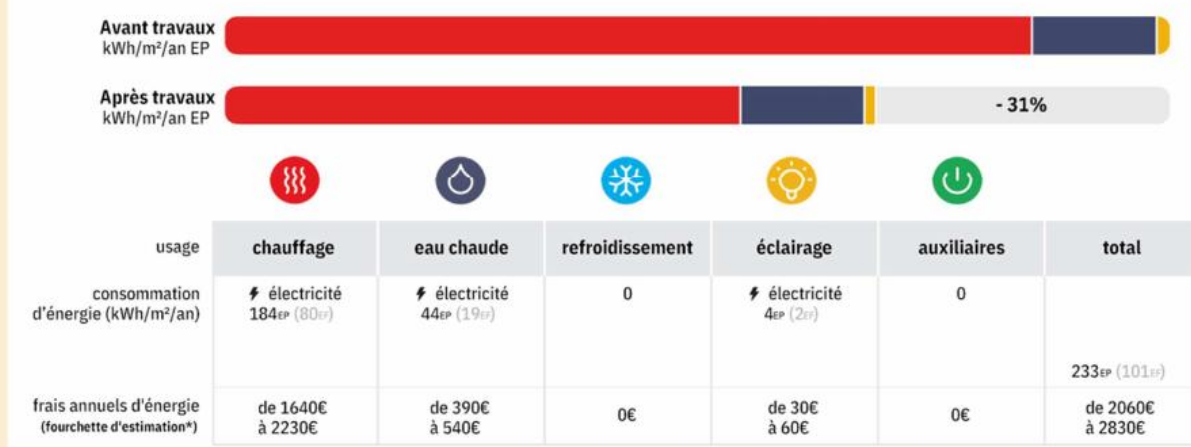
n° de rapport : 451200465
 AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 16 sur 36



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
<p>Faibles déperditions thermiques</p>	<p>- 31 % (- 102 kWhEP/m²/an)</p> <p>- 30 % (- 44 kWhEP/m²/an)</p>	<p>- 36 % (- 4 kg CO₂/m²/an)</p>	insuffisant	<p>de 2070€ à 2820€</p>	<p>≈ 28875€</p>

Répartition des consommations annuelles énergétiques



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.**

Société

SC Diag
29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
Web : https://sdiag.bc2e.com
Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 451200465
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 17 sur 36



Deuxième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRénov' Sérénité
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)
- EcoPTZ






Aides locales :

- Programme ANAH "Habiter Mieux"

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : conseil.energie@gatinaismontargois.com
tel: 02 38 92 10 58

 Détails des travaux énergétiques	 Coût estimé (*TTC)
Ventilation <ul style="list-style-type: none"> • Ventilation 1 : VMC SF Hygro B après 2012 	≈ 750€
 Systèmes d'eau chaude sanitaire <ul style="list-style-type: none"> • Installation 1 : Chauffe-eau thermodynamique au sol sur air ambiant/extérieur 200 litres (1800W) 	≈ 4600€
 Détails des travaux induits	 Coût estimé (*TTC)
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des seules tuiles ou ardoises nécessaires après l'installation du rejet d'air de la Vmc. • Création d'une ligne dédiée avec disjoncteur • Détalonnage des portes (13 unités) • Mise en place de modules d'entrée d'air. (4 unités) 	≈ 1800€
<ul style="list-style-type: none"> • Démontage de l'ancien ballon. avec démolition du mur et retrait des support métallique. • Création d'un circuit eau chaude eau froide pour la cuisine, salle de bain et toilettes. • Création d'une ligne dédiée avec disjoncteur 	≈ 2750€

***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.**

Société

SC Diag
29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
Web : <https://scdiag.bc2e.com>
Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

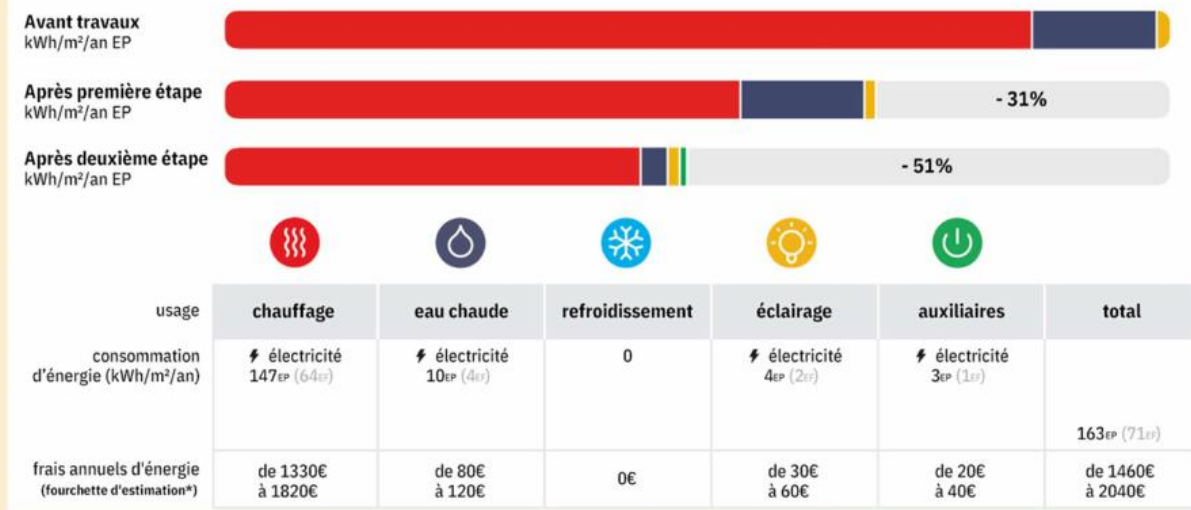
n° de rapport : 451200465
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 18 sur 36



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
<p>✓ Faibles déperditions thermiques ✓ Logement correctement ventilé</p>	<p>- 51 % (- 171 kWhEP/m²/an)</p> <p>- 52 % (- 75 kWhEP/m²/an)</p>	<p>- 55 % (- 6 kg CO₂/m²/an)</p>	insuffisant	de 1480€ à 2020€	≈ 9900€

Répartition des consommations annuelles énergétiques



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.**



Troisième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRénov' Sérénité
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)
- EcoPTZ


Aides locales :

- Programme ANAH "Habiter Mieux"

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : conseil.energie@gatinaismontargois.com
tel: 02 38 92 10 58

 Détails des travaux énergétiques	 Coût estimé (*TTC)
 Systèmes de chauffage <ul style="list-style-type: none"> • Installation 1 : Pompe à chaleur air/air (Scop de 3.5) 	<p>≈ 7500€</p>
 Détails des travaux induits	 Coût estimé (*TTC)
<ul style="list-style-type: none"> • Démontage des radiateurs (10 unités) • Création d'une ligne dédiée avec disjoncteur. 	<p>≈ 950€</p>

***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.**

Société

SC Diag
29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
Web : <https://sdiag.bc2e.com>
Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

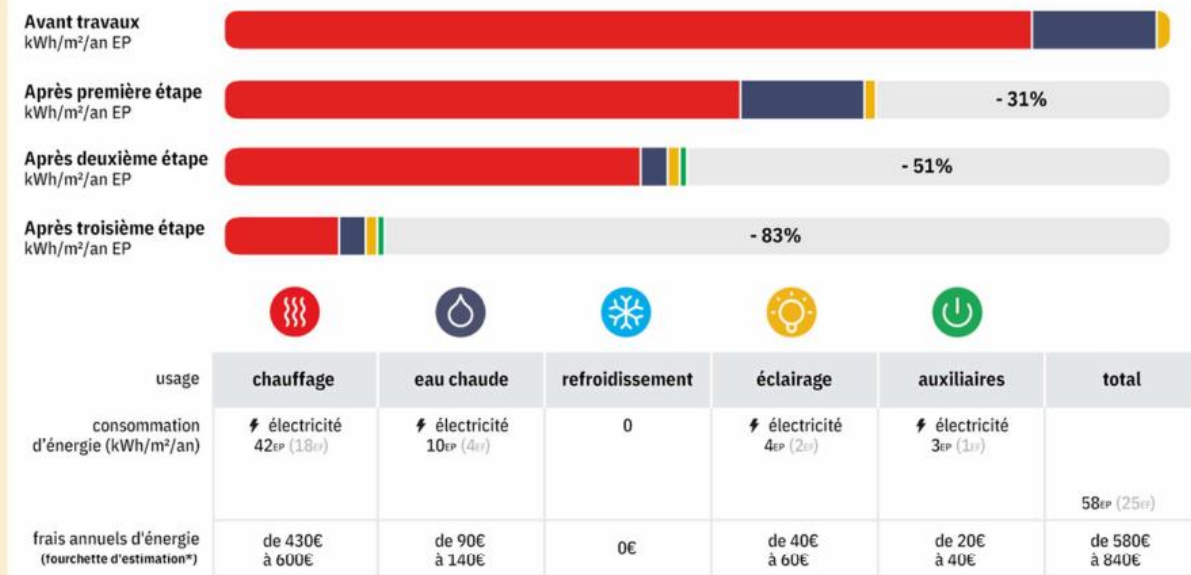
n° de rapport : 451200465
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 20 sur 36



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m²/an et kg CO₂/m²/an	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépenses d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
<p>Faibles déperditions thermiques Logement correctement ventilé</p>	<p>- 83 % (- 276 kWhEP/m²/an)</p> <p>- 83 % (- 120 kWhEP/m²/an)</p>	<p>- 91 % (- 10 kg CO₂/m²/an)</p>	<p>☹️ insuffisant</p>	<p>de 600€ à 830€</p>	<p>≈ 8450€</p>

Répartition des consommations annuelles énergétiques



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

***Montant estime à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.**



Recommandations de l'auditeur

Ce rapprocher de votre mairie afin de connaître les démarches administratives, tel que la nécessité de déposer une demande de modification de façade pour la pose de l'isolation par l'extérieur ou le changement de menuiseries extérieures.

Veiller à traiter l'ensemble des désordres (technique, pathologique) constatés comme les fissures, la présence de végétation, l'humidité en faisant appel à des entreprises qualifiées avant les travaux d'isolation (intérieur ou extérieur).

S'assurer de la compatibilité entre la nature des murs existants, des matériaux et techniques de mise en œuvre de l'isolation auprès des entreprises qualifiées, afin d'éviter tout désordre futur.

Lors de l'installation du groupe motorisé de la VMC, penser à son accessibilité pour son entretien ou dépannage.

Installation possible dans l'un des combles au-dessus de la cuisine ou salle de bain.

Il est conseillé de procéder au moins deux fois par an au nettoyage des bouches et au moins une fois par an au nettoyage du groupe motorisé.

Détalonner les portes afin de permettre une bonne circulation de l'air entre les pièces sèches et les pièces humides.

(de 1 à 1.5cm pour toutes les portes, sauf la cuisine qui doit être de 2 à 2.5cm)

Ce rapprocher d'un professionnel qualifié pour le choix du matériel concernant la pompe à chaleur (dimensionnement, emplacement ...)

Attention au traitement de l'isolation au niveau des tableaux et appuis des menuiseries

Il est recommandé de réaliser l'isolation et le changement des menuiseries en même temps afin d'assurer une parfaite continuité de cette isolation et de gérer les ponts thermiques.

Dans le cadre de ce projet.

- L'isolation existante (ITI) est conservée.
- Les menuiseries récentes sont conservées.
- Les volets bois sont conservés.
- Les rampants ne sont pas modifiés.

- La rénovation globale de l'électricité n'est pas chiffrée.
- Les traitements contre l'humidité ne sont pas chiffrés car dépendront des techniques retenues.
- La rénovation et mise en peinture des volets n'est pas chiffrée.

Faire appel uniquement à des entreprises RGE (Reconnues Garanties de l'Environnement).

Avantages de ce scénario

Isolation réalisée sans perte de m², ni de gêne.

Changement uniquement des huisseries nécessaires.

Installation simple de la VMC

Conservation des isolations en place.

Impact immédiat sur le confort intérieur.

et sur la réduction de consommation.

Phasage simple des travaux en trois fois.



Traitement des interfaces

Le traitement des interfaces entre les postes de travaux lors d'une rénovation énergétique revêt une importance cruciale. Ces points de jonction entre différents éléments structurels, tels que les murs, les planchers et les fenêtres, jouent un rôle déterminant dans l'efficacité énergétique et le confort thermique du bâtiment.




Une réflexion sur l'ensemble des lots de travaux permet d'éviter les impasses de rénovation, de s'assurer de la gestion appropriée des interfaces pour minimiser les ponts thermiques et d'assurer l'étanchéité à l'air. Cette réflexion permet de réduire les pertes d'énergie et d'assurer le respect des bonnes pratiques pour faire face au problème d'humidité, afin d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur et à la préservation santé des occupants.

Vous pouvez consulter le guide réalisé par l'ADEME, Travaux par étapes : les points de vigilance. Ce guide fournit des conseils pertinents pour garantir un traitement efficace des interfaces entre 2 lots de travaux réalisés non simultanément sur le chantier, dans une démarche de rénovation performante.

<https://bibliothèque.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5492-travaux-par-etapes-les-points-de-vigilance.html>

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → tous les 2 ans Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et luminaires
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel → tous les 20 ans



Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1

Définition du projet de rénovation

- Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
- Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document.
- Mon Accompagnateur Rénov' assure un accompagnement adapté et personnalisé des ménages afin de renforcer la qualité et l'efficacité des travaux de rénovation énergétique qu'ils engagent. Les ménages doivent obligatoirement avoir recours à MAR' agréés par l'Anah (ou ses délégations) pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.



Identifiez l'Accompagnateur Rénov' le plus proche de chez vous :
<https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov>



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov'. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous :
france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

3

Demande d'aides financières

- MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculées en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.
- Il existe d'autres aides en fonction de votre situation.
- Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur le Simulateur Rénov' :
<https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation#/>

Créez votre compte MaPrimeRénov' :
maprimerenov.gouv.fr/prweb



Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :
www2.sfgas.fr/etablisements-affilies

2

Recherche des professionnels et demandes de devis

- Un conseiller France Rénov' peut vous orienter vers des professionnels compétents tout au long de votre projet de rénovation.
- Pour trouver un artisan ou une entreprise, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet.
- Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Lorsque vous avez reçu des devis, vous pouvez lancer votre demandes d'aides. Ne signez pas les devis avant de l'avoir fait.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre professionnel ici :
france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

4

Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides

- Lancement et suivi des travaux.
- Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre (architecte ou bureau d'études techniques) dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents corps d'état.
- Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent dans la réalisation des travaux.

5

Réception des travaux

- À la réception, les travaux doivent être terminés. Ne réceptionnez pas des travaux avant d'avoir vérifié que ceux-ci sont correctement exécutés.
- Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.



Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, vous pouvez vous aider de fiches de réception de travaux standardisées, par exemple celles du programme Profeel :
<https://programmeprofeel.fr/ressources/28-fiches-pratiques-pour-faciliter-la-reception-de-vos-travaux/>



Lexique et définitions

Label BBC Rénovation

Label de performance énergétique de référence en rénovation. Les bâtiments atteignant le niveau BBC ont de faibles besoins énergétiques et émettent peu de gaz à effet de serre. C'est la performance, inscrite dans la loi, que chaque bâtiment doit viser d'ici à 2050.

Déperditions thermiques

Les déperditions thermiques d'un bâtiment désignent la perte de chaleur à travers ses parois et par les échanges d'air avec l'extérieur. Leur ampleur peut être estimée par le calcul d'un coefficient de déperditions thermiques, comparé à une valeur de référence pour le bâtiment. De faibles déperditions thermiques permettent de limiter fortement les besoins de chauffage.

Surface de référence (et surface habitable)

La surface prise en compte pour l'établissement de l'audit est la surface de référence du bâtiment. Cette surface est la surface habitable du bâtiment, à laquelle il est ajouté les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des pièces transformées en pièces de vie.

La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas non chauffées, volumes vitrés prévus à l'article R.155-1 du code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Système de pilotage

Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections mobiles, des ouvrants et la détection des risques techniques.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Pathologie

Analyse des symptômes, des causes et des remèdes à apporter aux ouvrages qui présentent des désordres.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Energie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Photovoltaïque autoconsommée

L'autoconsommation photovoltaïque consiste à consommer sa propre production d'électricité solaire. Elle permet donc d'utiliser une énergie locale et abondante.

Neutralité carbone

La neutralité carbone vise à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO₂, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective.

Energie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.



Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est en principe un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre la classe A ou B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).

VMC

Une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) est un appareil permettant de renouveler l'air dans le bâtiment. L'installation ou le remplacement d'une VMC, en particulier si elle est hygroréglable ou double flux, vous permettra en général d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Elle est recommandée en cas de pose d'isolation, notamment si celle-ci recouvre des entrées d'air.

Isolation des parois vitrées

L'isolation des parois vitrées peut correspondre au remplacement du simple vitrage existant par un double vitrage, à l'installation d'un survitrage en posant une vitre sur la fenêtre existante, au changement de la fenêtre en conservant le dormant existant ou enfin au remplacement de la fenêtre existante ce qui nécessite souvent des travaux de maçonnerie.

Isolation plancher de combles

L'isolation du plancher de combles consiste à disposer sur toute la surface du plancher de façon continue et jointive à la charpente et aux murs un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, écran hautement perméable à la vapeur ...). On peut isoler le plancher des combles avec des rouleaux d'isolant ou un isolant en vrac.

Isolation des murs par l'extérieur

Dans le but de réduire d'éliminer les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'extérieur consiste à envelopper le bâtiment d'un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, ...), en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement).

Chauffe eau thermodynamique

Cet équipement permet de produire de l'eau chaude sanitaire pour votre maison, avec un fonctionnement plus économe en énergie que les chauffe-eau traditionnels. Il récupère les calories présentes dans l'air pour réchauffer un liquide caloporteur. Ce fluide restitue ensuite la chaleur collectée au ballon d'eau pour produire de l'eau chaude sanitaire.

PAC air/air

Équipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air extérieur pour les restituer à l'intérieur de votre logement en diffusant de l'air chaud. L'air est diffusé par les ventilo-convecteurs.



Fiche technique du logement (Etat initial)

Cette fiche technique liste les caractéristiques techniques du bâtiment ou de la partie de bâtiment audité renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans la partie état initial de ce document.

référence du logiciel validé : WinDPE v3
référence de l'audit : 451200465
date de visite du bien : 03/10/2024
invariant fiscal du logement : Inconnu
référence de la parcelle cadastrale : 000AA111
méthode de calcul : 3CL-DPE 2021 (V 1.4.25.1)

Justificatifs fournis pour établir l'audit :
Néant

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département	📍 Observé/mesuré	45200
altitude	🌐 données en ligne	120m
type de bien	📍 Observé / mesuré	Maison individuelle
année de construction	≈ Estimé	1970
période de construction	≈ Estimé	De 1978 à 1982
zone climatique		H1b
surface de référence	📍 Observé / mesuré	116.57m ²
nombre de niveaux	📍 Observé / mesuré	2
hauteur moyenne sous plafond	📍 Observé / mesuré	2.50m

généralités

Société

SC Diag
29 Place Mirabeau - 45210 LE BIGNON-MIRABEAU
Tel : 06.82.61.59.75 | Mail : stephan.costerg@bc2e.com
Web : <https://scdiag.bc2e.com>
Siret : 912 249 307 00014

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 451200465
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 27 sur 36



enveloppe	plancher bas 1	surface	🔍 Observé/mesuré	87.21
		type	🔍 Observé/mesuré	Dalle béton
		isolation	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
		année de construction / rénovation	❌ Valeur par défaut	De 1978 à 1982
		périmètre sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol	🔍 Observé/mesuré	31.58
		inertie	🔍 Observé/mesuré	Lourde
		mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Vide sanitaire
		coefficient de déperdition (b)		1
		surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	21.06
		surface opaque (m²)	🔍 Observé/mesuré	21.06 (surface des menuiseries déduite)
enveloppe	toiture / plafond 1	type	🔍 Observé/mesuré	Plafond en plaque de plâtre
		type de toiture	🔍 Observé/mesuré	Combles perdus
		isolation	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
		type isolation	❌ Valeur par défaut	ITE
		année de construction / rénovation	❌ Valeur par défaut	De 1978 à 1982
		inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
		mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Local non chauffé non accessible
		coefficient de déperdition (b)		0.95
		surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	35.37
		surface opaque (m²)	🔍 Observé/mesuré	32.65 (surface des menuiseries déduite)
enveloppe	toiture / plafond 2	type	🔍 Observé/mesuré	Combles aménagés sous rampant
		type de toiture	🔍 Observé/mesuré	Combles aménagés
		isolation	🔍 Observé/mesuré	Oui
		type isolation	❌ Valeur par défaut	ITE
		épaisseur isolant	🔍 Observé/mesuré	Inconnue
		année d'isolation	❌ Valeur par défaut	De 1978 à 1982
		inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
		mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure
		coefficient de déperdition (b)		1
		surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	44.18
surface opaque (m²)	🔍 Observé/mesuré	44.18 (surface des menuiseries déduite)		
enveloppe	toiture / plafond 3	type	🔍 Observé/mesuré	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage
		isolation	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
		type isolation	❌ Valeur par défaut	ITE
		année de construction / rénovation	❌ Valeur par défaut	De 1978 à 1982
		inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
		mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Local chauffé (Plancher intermédiaire)
enveloppe	toiture / plafond 4	surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	36.73
		surface opaque (m²)	🔍 Observé/mesuré	36.73 (surface des menuiseries déduite)
		type	🔍 Observé/mesuré	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage
		type de toiture	🔍 Observé/mesuré	Combles perdus
		isolation	🔍 Observé/mesuré	Inconnu



enveloppe (suite)

toiture / plafond 4 (suite)	type isolation	✗ Valeur par défaut	ITE	
	année de construction / rénovation	✗ Valeur par défaut	De 1978 à 1982	
	inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère	
	mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Local non chauffé non accessible	
	coefficient de déperdition (b)		0.95	
	surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	28.45	
	surface opaque (m²)	🔍 Observé/mesuré	21.35 (surface des menuiseries déduite)	
	type	🔍 Observé/mesuré	Béton cellulaire	
	épaisseur moyenne (cm)	🔍 Observé/mesuré	17.5	
	isolation	🔍 Observé/mesuré	Oui	
	mur 1	type isolation	✗ Valeur par défaut	ITI
		épaisseur isolant	🔍 Observé/mesuré	2
		inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
orientation		🔍 Observé/mesuré	Sud Ouest	
plancher bas associé		🔍 Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton	
mitoyenneté		🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure	
coefficient de déperdition (b)			1	
surface totale (m²)		🔍 Observé/mesuré	19.95	
surface opaque (m²)		🔍 Observé/mesuré	17.33 (surface des menuiseries déduite)	
type		🔍 Observé/mesuré	Béton cellulaire	
épaisseur moyenne (cm)		🔍 Observé/mesuré	17.5	
isolation		🔍 Observé/mesuré	Oui	
mur 2		type isolation	✗ Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	🔍 Observé/mesuré	2	
	inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère	
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Est	
	plancher bas associé	🔍 Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton	
	mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure	
	coefficient de déperdition (b)		1	
	surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	28.55	
	surface opaque (m²)	🔍 Observé/mesuré	18.42 (surface des menuiseries déduite)	
	type	🔍 Observé/mesuré	Béton cellulaire	
	épaisseur moyenne (cm)	🔍 Observé/mesuré	17.5	
	isolation	🔍 Observé/mesuré	Oui	
	mur 3	type isolation	✗ Valeur par défaut	ITI
épaisseur isolant		🔍 Observé/mesuré	2	
inertie		🔍 Observé/mesuré	Légère	
orientation		🔍 Observé/mesuré	Nord Est	
plancher bas associé		🔍 Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton	
mitoyenneté		🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure	
coefficient de déperdition (b)			1	
mur 4		surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	2



enveloppe (suite)

mur 4	type	🔍 Observé/mesuré	Béton cellulaire
	épaisseur moyenne (cm)	🔍 Observé/mesuré	17.5
	isolation	🔍 Observé/mesuré	Oui
	type isolation	❌ Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	🔍 Observé/mesuré	2
	inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Nord Ouest
	plancher bas associé	🔍 Observé/mesuré	Plancher bas 1 - Dalle béton
	mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure
	coefficient de déperdition (b)		1
	surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	19.65
mur 5	type	🔍 Observé/mesuré	Béton cellulaire
	épaisseur moyenne (cm)	🔍 Observé/mesuré	17.5
	isolation	🔍 Observé/mesuré	Oui
	type isolation	❌ Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	🔍 Observé/mesuré	2
	inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Nord Ouest
	type de local non chauffé	🔍 Observé/mesuré	Garage
	surface Aiu	🔍 Observé/mesuré	28.04
	isolation Aiu	🔍 Observé/mesuré	Oui
	surface Aue	🔍 Observé/mesuré	123.42
isolation Aue	🔍 Observé/mesuré	Non	
coefficient de déperdition (b)		1	
mur 6	surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	14.96
	type	🔍 Observé/mesuré	Cloison de plâtre
	épaisseur moyenne (cm)	🔍 Observé/mesuré	5 à +
	isolation	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
	type isolation	❌ Valeur par défaut	ITI
	année de construction / rénovation	❌ Valeur par défaut	Inconnue
	inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Ouest
	mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Local non chauffé non accessible
	coefficient de déperdition (b)		0.95
	surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	13.83
mur 7	type	🔍 Observé/mesuré	Cloison de plâtre
	épaisseur moyenne (cm)	🔍 Observé/mesuré	5 à +
	isolation	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
	type isolation	❌ Valeur par défaut	ITI
	année de construction / rénovation	❌ Valeur par défaut	Inconnue
	inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Nord Est



enveloppe (suite)

mur 8	mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Local non chauffé non accessible
	coefficient de déperdition (b)		0.95
	surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré	8.2
	type	🔍 Observé/mesuré	Béton cellulaire
	épaisseur moyenne (cm)	🔍 Observé/mesuré	17.5
	isolation	🔍 Observé/mesuré	Oui
	type isolation	❌ Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	🔍 Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation	❌ Valeur par défaut	Inconnue
	inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Est
	mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure
	coefficient de déperdition (b)		1
		surface totale (m²)	🔍 Observé/mesuré
mur 9	type	🔍 Observé/mesuré	Béton cellulaire
	épaisseur moyenne (cm)	🔍 Observé/mesuré	17.5
	isolation	🔍 Observé/mesuré	Oui
	type isolation	❌ Valeur par défaut	ITI
	épaisseur isolant	🔍 Observé/mesuré	Inconnue
	année d'isolation	❌ Valeur par défaut	Inconnue
	inertie	🔍 Observé/mesuré	Légère
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Nord Ouest
	type de local non chauffé	🔍 Observé/mesuré	Garage
	surface Aiu	🔍 Observé/mesuré	28.04
	isolation Aiu	🔍 Observé/mesuré	Oui
	surface Aue	🔍 Observé/mesuré	123.42
	isolation Aue	🔍 Observé/mesuré	Non
	coefficient de déperdition (b)		1
porte 1 (Porte sur Mur 3)	nombre	🔍 Observé/mesuré	1
	surface	🔍 Observé/mesuré	2.15
	type	🔍 Observé/mesuré	Porte en bois avec double vitrage
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5
	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour
	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint
	mur affilié	🔍 Observé/mesuré	Mur 3 - Béton cellulaire
	mitoyenneté	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure
	coefficient de déperdition (b)		1
fenêtres / baie 1 (Fenêtre sur Mur 1)	nombre	🔍 Observé/mesuré	2
	surface	🔍 Observé/mesuré	1.81
	type	🔍 Observé/mesuré	Menuiserie Pvc
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5



enveloppe (suite)

fenêtres / baie 1 (Fenêtre sur Mur 1)	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	🔍 Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	🔍 Observé/mesuré	Double vitrage
	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	🔍 Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/mesuré	16
	remplissage	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
	type de volets	🔍 Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Ouest
	type de masques proches	🔍 Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	🔍 Observé/mesuré	Homogène
	hauteur de l'angle	🔍 Observé/mesuré	30° <= <60°
	mur/plancher haut affilié	🔍 Observé/mesuré	Mur 1 - Béton cellulaire
	donnant sur	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure
coefficient de déperdition (b)			1
fenêtres / baie 2 (Fenêtre sur Mur 1)	nombre	🔍 Observé/mesuré	1
	surface	🔍 Observé/mesuré	0.86
	type	🔍 Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5
	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	🔍 Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	🔍 Observé/mesuré	Double vitrage
	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	🔍 Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/mesuré	6
	remplissage	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Ouest
	type de masques proches	🔍 Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	🔍 Observé/mesuré	Homogène
hauteur de l'angle	🔍 Observé/mesuré	30° <= <60°	
mur/plancher haut affilié	🔍 Observé/mesuré	Mur 1 - Béton cellulaire	
donnant sur	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure	
coefficient de déperdition (b)			1
fenêtres / baie 3 (Fenêtre sur Mur 1)	nombre	🔍 Observé/mesuré	1
	surface	🔍 Observé/mesuré	2.62
	type	🔍 Observé/mesuré	Menuiserie Pvc
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5
	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	🔍 Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement



enveloppe (suite)

fenêtres / baie 3 (Fenêtre sur Mur 1) (suite)	type de vitrage	🔍 Observé/mesuré	Double vitrage
	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	🔍 Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/mesuré	16
	remplissage	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
	type de volets	🔍 Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Ouest
	type de masques proches	🔍 Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	🔍 Observé/mesuré	Homogène
	hauteur de l'angle	🔍 Observé/mesuré	30° <= <60°
	mur/plancher haut affilié	🔍 Observé/mesuré	Mur 1 - Béton cellulaire
	donnant sur	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure
	coefficient de déperdition (b)		1
fenêtres / baie 4 (Fenêtre sur Mur 2)	nombre	📄 Document fourni	1
	surface	🔍 Observé/mesuré	2.62
	type	🔍 Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5
	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	🔍 Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	type de vitrage	🔍 Observé/mesuré	Double vitrage
	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	🔍 Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/mesuré	6
	remplissage	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
	type de volets	🔍 Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Est	
type de masques proches	🔍 Observé/mesuré	Baie sous un balcon ou auvent	
avancée	🔍 Observé/mesuré	2 <= <3	
type de masques lointains	🔍 Observé/mesuré	Homogène	
hauteur de l'angle	🔍 Observé/mesuré	30° <= <60°	
mur/plancher haut affilié	🔍 Observé/mesuré	Mur 2 - Béton cellulaire	
donnant sur	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure	
coefficient de déperdition (b)		1	
fenêtres / baie 5 (Fenêtre sur Mur 3)	nombre	🔍 Observé/mesuré	1
	surface	🔍 Observé/mesuré	4.26
	type	🔍 Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5
	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	🔍 Observé/mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	type de vitrage	🔍 Observé/mesuré	Double vitrage



enveloppe (suite)

fenêtres / baie 5 (Fenêtre sur Mur 3) (suite)	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	🔍 Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/mesuré	6
	remplissage	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
	type de volets	🔍 Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Nord Est
	type de masques proches	🔍 Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	🔍 Observé/mesuré	Homogène
	hauteur de l'angle	🔍 Observé/mesuré	30° <= <60°
	mur/plancher haut affilié	🔍 Observé/mesuré	Mur 3 - Béton cellulaire
	donnant sur	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure
	coefficient de déperdition (b)		1
	nombre	🔍 Observé/mesuré	2
	surface	🔍 Observé/mesuré	1.86
	type	🔍 Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5
	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu intérieur
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	🔍 Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	🔍 Observé/mesuré	Double vitrage
fenêtres / baie 6 (Fenêtre sur Mur 3)	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	🔍 Observé/mesuré	Vertical
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/mesuré	6
	remplissage	🔍 Observé/mesuré	Inconnu
	type de volets	🔍 Observé/mesuré	Volet battant bois (épaisseur tablier > 22mm)
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Nord Est
	type de masques proches	🔍 Observé/mesuré	Aucun
	type de masques lointains	🔍 Observé/mesuré	Homogène
	hauteur de l'angle	🔍 Observé/mesuré	30° <= <60°
	mur/plancher haut affilié	🔍 Observé/mesuré	Mur 3 - Béton cellulaire
	donnant sur	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure
	coefficient de déperdition (b)		1
	nombre	🔍 Observé/mesuré	3
	surface	🔍 Observé/mesuré	0.68
	type	🔍 Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5
	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu extérieur
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour
	type de paroi	🔍 Observé/mesuré	Fenêtres battantes
	type de vitrage	🔍 Observé/mesuré	Double vitrage
fenêtres / baie 7 (Fenêtre sur Plancher haut 2)	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint
	inclinaison	🔍 Observé/mesuré	Pente(75° > 25°)



enveloppe (suite)

fenêtres / baie 7 (Fenêtre sur Plancher haut 2) (suite)	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/mesuré	10	
	remplissage	🔍 Observé/mesuré	Inconnu	
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Ouest	
	type de masques proches	🔍 Observé/mesuré	Aucun	
	type de masques lointains	🔍 Observé/mesuré	Aucun	
	mur/plancher haut affilié	🔍 Observé/mesuré	Plancher haut 2 - Combles aménagés sous rampant	
	donnant sur	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure	
	coefficient de déperdition (b)		1	
	nombre	🔍 Observé/mesuré	1	
	surface	🔍 Observé/mesuré	0.68	
fenêtres / baie 8 (Fenêtre sur Plancher haut 2)	type	🔍 Observé/mesuré	Menuiserie bois ou bois métal	
	largeur du dormant	🔍 Observé/mesuré	5	
	localisation	🔍 Observé/mesuré	Au nu extérieur	
	retour isolant	🔍 Observé/mesuré	Sans retour	
	type de paroi	🔍 Observé/mesuré	Fenêtres battantes	
	type de vitrage	🔍 Observé/mesuré	Double vitrage	
	étanchéité	🔍 Observé/mesuré	Présence de joint	
	inclinaison	🔍 Observé/mesuré	Pente(75° > 75°)	
	épaisseur lame d'air	🔍 Observé/mesuré	10	
	remplissage	🔍 Observé/mesuré	Inconnu	
pont thermique 1	protection solaire	🔍 Observé/mesuré	Présence de protection solaire autre que des volets	
	orientation	🔍 Observé/mesuré	Sud Ouest	
	type de masques proches	🔍 Observé/mesuré	Aucun	
	type de masques lointains	🔍 Observé/mesuré	Aucun	
	mur/plancher haut affilié	🔍 Observé/mesuré	Plancher haut 2 - Combles aménagés sous rampant	
	donnant sur	🔍 Observé/mesuré	Paroi extérieure	
	coefficient de déperdition (b)		1	
	pont thermique 1	type de liaison	🔍 Observé/mesuré	Mur 1 / Plancher bas 1
		Longueur	🔍 Observé/mesuré	11.38
	pont thermique 2	type de liaison	🔍 Observé/mesuré	Mur 2 / Plancher bas 1
Longueur		🔍 Observé/mesuré	7.98	
pont thermique 3	type de liaison	🔍 Observé/mesuré	Mur 3 / Plancher bas 1	
	Longueur	🔍 Observé/mesuré	11.42	
pont thermique 4	type de liaison	🔍 Observé/mesuré	Mur 4 / Plancher bas 1	
	Longueur	🔍 Observé/mesuré	0.8	
pont thermique 5	type de liaison	🔍 Observé/mesuré	Mur 3 / Porte 1	
	Longueur	🔍 Observé/mesuré	5.41	
pont thermique 6	type de liaison	🔍 Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 1	
	Longueur	🔍 Observé/mesuré	10.84	
pont thermique 7	type de liaison	🔍 Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 2	
	Longueur	🔍 Observé/mesuré	3.72	
pont thermique 8	type de liaison	🔍 Observé/mesuré	Mur 1 / Fenêtre 3	



enveloppe (suite)

pont thermique 8 (suite)	Longueur	🔗 Observé/mesuré	5.62
	type de liaison	🔗 Observé/mesuré	Mur 2 / Fenêtre 4
pont thermique 9	Longueur	🔗 Observé/mesuré	5.62
	type de liaison	🔗 Observé/mesuré	Mur 3 / Fenêtre 5
pont thermique 10	Longueur	🔗 Observé/mesuré	6.36
	type de liaison	🔗 Observé/mesuré	Mur 3 / Fenêtre 6
pont thermique 11	Longueur	🔗 Observé/mesuré	11.04
	Type	🔗 Observé/mesuré	Ventilation naturelle par conduit
système de ventilation 1	façade exposées	🔗 Observé / mesuré	plusieurs
	type d'installation	🔗 Observé/mesuré	Installation de chauffage seul classique
	surface chauffée	🔗 Observé/mesuré	116.57
	générateur type	🔗 Observé/mesuré	Générateur à effet joule direct
	énergie utilisée	🔗 Observé/mesuré	Electricité
	régulation installation type	🔗 Observé/mesuré	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	émetteur type	🔗 Observé/mesuré	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	émetteur année installation	🔗 Observé/mesuré	1980
	distribution type	🔗 Observé/mesuré	Pas de réseau de distribution
	en volume habitable	🔗 Observé/mesuré	Oui
	numéro d'intermittence		1
	émetteur	🔗 Observé/mesuré	Principal
	fonctionnement ecs	🔗 Observé/mesuré	Chauffage seul
	nombre de niveau chauffé	🔗 Observé/mesuré	2
	piloteage 1	numéro	
équipement		🔗 Observé/mesuré	Absent
chauffage type		🔗 Observé/mesuré	Divisé
régulation pièce par pièce		🔗 Observé/mesuré	Avec
système		🔗 Observé/mesuré	Radiateur / Convecteur
systèmes d'eau chaude sanitaire / Installation 1	production type	🔗 Observé/mesuré	Ballon électrique à accumulation vertical Autres ou inconnue
	Installation type	🔗 Observé/mesuré	Individuelle
	localisation	🔗 Observé/mesuré	En volume habitable et pièces alimentées contiguës
	volume ballon (L)	🔗 Observé/mesuré	200
	energie	🔗 Observé/mesuré	Electrique
	bouclage réseau	🔗 Observé/mesuré	Non bouclé
	type de production d'ecs	🔗 Observé/mesuré	accumulée
	nombre de niveau	🔗 Observé/mesuré	2



Attestations RCP et Certifications



ATTESTATION D'ASSURANCE

Allianz Responsabilité Civile des Entreprises et de Services
Attestation RC Professionnelle Diagnostiqueurs Immobiliers

La Compagnie Allianz I.A.R.D dont le Siège social se situe au 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex 542.110.291 RCS Nanterre atteste que :

SC Diag
Monsieur COSTERG Stephan
29 PLACE MIRABEAU
45210 LE BIGNON-MIRABEAU

est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit auprès d'elle sous le n°62.460.415 qui a pris effet le 01/01/2024.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, codifiées aux articles R 271-1 à R 272-4 et L 271-4 B, L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;

Garantie RC Professionnelle : 300 000 EUR par sinistre dans la limite de 500 000 EUR par année d'assurance
La présente attestation valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les activités sont garanties sous réserve que le diagnostiqueur immobilier soit titulaire des certificats délivrés par des organismes de certification accrédités et/ou Formations, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D., a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D au-delà des clauses et conditions du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité règle proportionnelle, exclusions, déchéances...)

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Paris le 12 décembre 2023

Pour la Compagnie Allianz I.A.R.D
Par délégation

Willa Toussaint
31 rue de la République
92000 Nanterre
01 47 34 00 00
www.allianz.fr

Allianz IARD
Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
542.110.291 RCS Nanterre



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°748

Monsieur COSTERG Stéphane

Amiante sans mention Selon arrêté du 24 décembre 2021	Amiante Date d'effet : 25/01/2022 ; - Date d'expiration : 24/01/2029
Amiante avec mention Selon arrêté du 24 décembre 2021	Missions spécifiques, bâtiments complexes Date d'effet : 07/02/2022 ; - Date d'expiration : 24/01/2029
DPE individuel Selon arrêté du 20 juillet 2023	Diagnostic de performances énergétiques Date d'effet : 01/07/2024 ; - Date d'expiration : 24/01/2029
DPE avec mention Selon arrêté du 20 juillet 2023	DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation Date d'effet : 01/07/2024 ; - Date d'expiration : 24/01/2029
Électricité Selon arrêté du 24 décembre 2021	État de l'installation intérieure électricité Date d'effet : 25/01/2022 ; - Date d'expiration : 24/01/2029
Gaz Selon arrêté du 24 décembre 2021	État de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 25/01/2022 ; - Date d'expiration : 24/01/2029
Plomb sans mention Selon arrêté du 24 décembre 2021	Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 25/01/2022 ; - Date d'expiration : 24/01/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit.
Édité le 01/07/2024, à Passac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Site : 25, avenue Léonard de Vinci - Technoparc Eurocor - 33600 PESSAC
Tél : 05 33 89 39 30 - Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 809 149 198 0032 - RCS BORDEAUX - 809 149 198 - Code APE : 7022 Z
Etr487@LE CERTIFICAT Y011 du 16-12-2022





Prorogation de la durée de validité de l'attestation¹ relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation établie pour un diagnostiqueur immobilier DPE²

Monsieur COSTERG Stéphane

Monsieur, COSTERG Stéphane, titulaire de l'attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, délivrée par LCP certification³, a obtenu la prorogation de sa durée de validité⁴ jusqu'au 28 février 2025, après une évaluation favorable, par LCP certification, d'au moins deux audits énergétiques, prévus à l'article L.126-28-1 modifié par le décret 2023-1219 du 20 décembre 2023 susmentionné. Ces audits énergétiques ont été réalisés depuis la date de prise d'effet de cette attestation.

Date de prise d'effet de la prorogation de la durée de validité de l'attestation : 01/01/2024
Date de fin de validité de l'attestation : 28 février 2025

Fait à Pessac, le 01/01/2024

1 Cette prorogation de la durée de validité de l'attestation, ainsi que l'attestation doivent être présentés au propriétaire ou à son mandataire lors de la visite du logement et annexés à cet audit énergétique.
2 professionnel mentionné à l'article R.271-1 du code de la construction et de l'habitation certifié pour réaliser un diagnostic de performance énergétique
3 organisme certificateur accrédité par le Cofrac certification de personnes N° 4590, portée disponible sur www.cofrac.fr
4 prévue à l'article 1 du décret n° 2023-780 du 4 mai 2023 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation,
Siège : 25, avenue Léonard de Vinci - Technoparc Europarc - 33600 PESSAC
Salles d'examen : 71173, rue Desnouettes - 75015 PARIS
Tél : 05.33.89.39.30 - Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr
Entité 3 PRODIGATION ATTESTATION AUDIT ENERGÉTIQUE MOBILE AVOB, 0442 2022 Code APE : 7702Z Z



Attestation¹ N° AE748 relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation établie pour un diagnostiqueur immobilier DPE²

Monsieur COSTERG Stéphane

Monsieur, COSTERG Stéphane, diagnostiqueur immobilier, certifié par LCP Certification³, pour réaliser des diagnostics DPE, a déclaré avoir suivi une formation, depuis moins de 6 mois, du 24/04/2023 au 25/04/2023 du pour réaliser les audits énergétiques prévus par l'article L. 126-28-1 du Code de la construction et de l'habitation.
Cette formation a été dispensée par un organisme de formation certifié dans les conditions définies à l'article R.6316-1 du code du travail et/ou l'arrêté mentionné à l'article R.271-1 du Code de la Construction et de l'habitation.
Cette attestation indique par conséquent que Monsieur, COSTERG Stéphane respecte les conditions définies au d du 2° de l'article 1 du décret n°2022-780 du 4 Mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, pendant une durée maximale de 9 mois et au plus tard jusqu'à la date limite fixée par le décret susvisé, soit le 31 décembre 2023.

Date de validité de l'attestation du 24/05/2023 au 31/12/2023

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit.
Émis le 24/05/2023, à PESSAC par MOLEZUN Jean-Jacques

1 cette attestation doit être présentée au propriétaire ou à son mandataire lors de la visite du logement et annexée à cet audit énergétique
2 professionnel mentionné à l'article R.271-1 du code de la construction et de l'habitation certifié pour réaliser un diagnostic de performance énergétique
3 organisme certificateur accrédité par le Cofrac certification de personnes N° 4 590, portée disponible sur www.cofrac.fr
Siège : 25, avenue Léonard de Vinci - Technoparc Europarc - 33600 PESSAC
Salles d'examen : 71173, rue Desnouettes - 75015 PARIS
Tél : 05.33.89.39.30 - Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr
Entité 3 PRODIGATION ATTESTATION AUDIT ENERGÉTIQUE MOBILE AVOB, 0442 2022 Code APE : 7702Z Z